



Ministère des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Régionale et de la Coopé-
ration au Développement

Le Président Ndayishimiye appelle à une Afrique maîtresse de son destin sanitaire

Dans cette Edition:

page



Le Président Ndayishimiye appelle à une Afrique maîtresse de son destin sanitaire

1

Commune Mukaza : le sport forge l'esprit fraternel, l'amour et la cohésion sociale

2

Le Premier Ministre du Burundi lance l'atelier d'ouverture des crédits budgétaires 2026-2027 sous le signe de la performance

2

Participation du Burundi à la 25^{ème} Session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union Africaine à Accra au Ghana

4

Le Ministre Édouard BIZIMANA reçoit l'Ambassadeur du Kenya pour faire le point sur la coopération entre les deux pays

4

Audience de courtoisie entre le Secrétaire Permanent et l'Ambassadrice de l'Union Européenne

5

Célébration de la Fête Nationale de la République Arabe d'Égypte

6

Ambassadeur du Burundi à Berlin présente ses lettres de créance

6

Renforcement des capacités des responsables des médias par le Conseil National de la Communication

7

La 20^e Session extraordinaire de la Conférence de l'Union Africaine sur la santé, tenue à Accra le 21 juillet 2026, sous la présidence de Son Excellence Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine, s'est achevée le 22 juillet 2026.

Consacrée à la justice sanitaire et à la couverture sanitaire universelle en Afrique, cette session a abouti à l'adoption d'une déclaration réaffirmant l'engagement des Chefs d'Etat et de Gouvernement à promouvoir la justice, l'équité et l'accès universel aux soins de santé sur le continent. Les dirigeants africains

se sont notamment engagés à intensifier les efforts pour mettre fin au sida et à la tuberculose, améliorer la santé maternelle et renforcer la lutte contre les maladies non transmissibles ainsi que les maladies tropicales négligées.

Dans son allocution de clôture, le Président Ndayishimiye a souligné que les travaux de cette session ont permis de dégager trois priorités stratégiques qui orienteront l'action commune dans les années à venir. Il s'agit du développement de la fabrication locale des produits médicaux afin de consolider la souveraineté sanitaire de l'Afrique, de la mobilisation de ressources nationales et de mécanismes innovants de

financement pour garantir la pérennité des investissements dans le secteur de la santé, ainsi que du renforcement de la gouvernance, du leadership politique et de la redevabilité, afin de traduire les engagements en résultats concrets au bénéfice des populations africaines.

Il a également lancé un appel en faveur d'une solidarité sanitaire africaine, qu'il a décrite non comme une simple aspiration, mais comme une véritable architecture de développement. Selon lui, l'Afrique doit bâtir un système de santé capable de répondre à ses propres besoins, de produire localement les solutions adaptées à ses défis et de passer d'une logique de réaction à une culture de l'anticipation. Il a, en outre, salué les engagements volontaires annoncés par plusieurs délégations au cours

de cette 20^e Session extraordinaire, estimant qu'ils constituent un signal fort de la détermination des États membres à passer des déclarations d'intention à des actions concrètes.

En conclusion, Son Excellence Évariste Ndayishimiye a réaffirmé que l'Afrique dispose désormais des compétences, des institutions et de la volonté politique nécessaires pour prendre en main son destin sanitaire. Il a appelé les États membres à assurer un suivi rigoureux des engagements pris à Accra afin d'accélérer la réalisation d'une couverture sanitaire universelle, fondée sur la justice, l'équité et la souveraineté sanitaire du continent. **(Présidence)**

Commune Mukaza : le sport forge l'esprit fraternel, l'amour et la cohésion sociale



Dans l'après-midi du lundi 20 juillet 2026, en compagnie du Secrétaire Général et Porteparole du Gouvernement, le Ministre de la Communication et des Médias, ainsi que différents Cadres de l'Etat et la population de la province de Bujumbura, la Première Dame de la République du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye a organisé une activité sportive, qui s'est déroulée en commune Mukaza.

L'activité sportive de cette journée a débuté par une marche depuis le quartier Mutanga Nord, passant par le quartier Sororezo, jusqu'au monument de l'Unité Nationale située au quartier Kiriri.

A travers ce club pas à pas, S.E Angeline Ndayishimiye a rappelé à la population burundaise, que le sport apporte beaucoup à la vie humaine. Son Excellence Angeline Ndayishimiye a invité la population à aimer le sport. Elle a ajouté que même à son absence, il faut réunir entre amis et collègues pour faire des exercices physiques. Rappelant que le sport forge l'esprit fraternel, l'amour et la cohésion sociale, et qu'il contribue également à améliorer la santé, elle a profité de cette occasion pour appeler la population à aimer le sport dans le but de maintenir et d'entretenir le corps.

Elle a remercié et encouragé toutes les personnes qui ont mis au cœur cette bonne initiative pratiqué régulièrement, dans le but de renforcer la bonne cohabitation, l'amitié et l'entraide mutuelle. **(Le Renouveau)**

Le Premier Ministre du Burundi lance l'atelier d'ouverture des crédits budgétaires 2026-2027 sous le signe de la performance

Sous le thème « Du crédit disponible à l'impact réel : une exécution budgétaire axée sur les résultats », le Premier Ministre de la République du Burundi, Monsieur Nestor Ntahontuye, a procédé au lancement officiel de l'atelier d'ouverture des crédits budgétaires pour l'exercice 2026-2027, le 23 juillet 2026 à Bujumbura.

Réunissant les membres du Gouvernement, les Responsables des institutions constitutionnelles, les Secrétaires permanents, les Directeurs généraux, les Coordinateurs de programmes, les Responsables d'Actions ainsi que les principaux Cadres impliqués dans l'exécution du budget de l'État, cet atelier a marqué une étape déterminante dans la mise en œuvre des réformes des finances publiques engagées par le Gouvernement.



Dans son allocution d'ouverture, le Premier Ministre a rappelé que cet atelier intervient dans un contexte particulier, caractérisé par l'accélération des réformes de la décentralisation, de la déconcentration des services publics et de la mise en œuvre du budget-programme, toutes orientées vers la réalisation de la Vision nationale : faire du Burundi un « pays émergent en 2040 et développé en 2060 », sous le leadership du Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye. Le Chef du Gouvernement a souligné que la réforme du budget-programme, amorcée depuis 2022, constitue un changement profond de paradigme dans la gestion des finances publiques. Désormais, l'objectif n'est plus uniquement de consommer les crédits budgétaires, mais de produire des résultats concrets et mesurables au bénéfice des citoyens. Le Premier Ministre du Burundi a également mis en lumière les importantes réformes administratives engagées depuis 2023 avec la nouvelle organisation territoriale du Burundi. Le découpage de 18 à 5 provinces et de 119 à 42 communes ouvre une nouvelle phase de déconcentration et de décentralisation de l'exécution budgétaire, rapprochant davantage les services publics des citoyens et renforçant le développement local. Pour l'exercice 2026-2027, les recettes de l'Etat sont projetées à 6 347,21 milliards de francs burundais, contre 5 015,69 milliards de l'année précédente, soit une progression de 27,5 %. Cette augmentation sera soutenue notamment par la poursuite de la digitalisation de l'administration fiscale, l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude et la contrebande ainsi que le renforcement du recouvrement des créances publiques. Les dépenses publiques s'élèveront quant à elles à 6 732,17 milliards de francs burundais, en hausse de 25,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Le budget présente un déficit maîtrisé de 384,96 milliards de francs burundais, reflétant la volonté du

Gouvernement de concilier les investissements prioritaires et soutenabilité budgétaire. Il a précisé que ce budget constitue un instrument stratégique de mise en œuvre du Plan National de Développement révisé 2018-2027 et qu'il est désormais structuré autour de programmes assortis d'objectifs précis, d'indicateurs de performance, de Plans Annuels de Performance (PAP) et de Rapports Annuels de Performance (RAP), afin de mesurer efficacement les résultats obtenus.

Parmi les principales innovations de cette année budgétaire figure l'entrée en vigueur du décret du 22 juillet 2026 définissant les rôles et responsabilités des différents acteurs de l'exécution budgétaire. Ce texte renforce la déconcentration de la gestion financière en instituant notamment des comptables publics provinciaux et communaux, des contrôleurs des engagements de dépenses, des régisseurs d'avances ainsi que le Fonds National d'Investissement Communal (FONIC).

Le Chef du Gouvernement a annoncé que trois grandes orientations guideront l'action publique au cours de cet exercice : le renforcement de la discipline budgétaire grâce à une meilleure gestion de la trésorerie, l'amélioration de la performance à travers un suivi rigoureux des indicateurs des programmes, et la responsabilisation accrue des gestionnaires publics à tous les niveaux de l'administration.



S'adressant directement aux Ministres, Secrétaires permanents, Directeurs généraux et Responsables de programmes, le Premier Ministre Burundais les a appelés à assumer pleinement leurs responsabilités dans la réussite de cette réforme. Il a rappelé que la culture de la performance implique une obligation de résultats, de transparence et de redevabilité dans la gestion des ressources publiques.

Il a enfin invité l'ensemble des participants à profiter de cet atelier pour approfondir leur compréhension des nouvelles dispositions budgétaires et harmoniser leurs pratiques afin de garantir une exécution efficace du budget de l'Etat. Concluant son intervention sur une note de mobilisation nationale, le Premier Ministre Burundais a réaffirmé que la réussite de la réforme des finances publiques dépend avant tout de l'engagement de tous les acteurs.

Avant d'ouvrir officiellement l'atelier d'ouverture des crédits budgétaires pour l'exercice 2026-2027, le Premier Ministre Burundais a déclaré qu'en conjuguant les efforts, *Turikumwe Twese Birashoboka*, les Burundais pouvant accélérer la réalisation des objectifs de développement du pays et concrétiser la Vision du Burundi « pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ». **(Primature)**

Participation du Burundi à la 25^{ème} Session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union Africaine à Accra au Ghana



Le mardi 21 juillet 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement du Burundi Son Excellence l'Ambassadeur Edouard BIZIMANA, a présidé à Accra (Ghana) l'ouverture de la 25^e Session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union Africaine, élargie aux Ministres de la Santé et des Finances. Il a appelé les États membres à renforcer leur solidarité, afin de bâtir des systèmes de santé résilients, inclusifs et durables au service des populations africaines.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur BIZIMANA a souligné que la santé constitue un pilier essentiel de la résilience, de la souveraineté et du développement du-

table de l'Afrique. Il a plaidé pour une mobilisation accrue des ressources nationales, le développement de la production locale de vaccins et de médicaments, ainsi que le renforcement des capacités des systèmes de santé, afin de répondre efficacement aux défis sanitaires du continent.

Présidant les travaux de la 25^e Session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union Africaine, Son Excellence l'Ambassadeur Édouard BIZIMANA a exhorté les États membres à traduire leurs engagements en actions concrètes en faveur de la couverture sanitaire universelle, de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que de l'élimination du sida et des décès maternels évitables d'ici 2030. Il a réaffirmé que la santé est un investissement stratégique pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et d'une Afrique plus résiliente et prospère. À l'issue de la 25^e Session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union Africaine, élargie aux Ministres de la Santé et des Finances, le Ministre BIZIMANA a salué l'adoption de la Déclaration d'Accra, réaffirmant l'engagement des États Africains à renforcer leurs systèmes de santé, à promouvoir la fabrication locale de vaccins et de médicaments et à bâtir une Afrique plus résiliente, souveraine et prospère. **(Ambassade du Burundi à Algérie)**

Le Ministre Édouard BIZIMANA reçoit l'Ambassadeur du Kenya pour faire le point sur la coopération entre les deux pays



Le samedi 25 juillet 2026, Son Excellence l'Ambassadeur

Édouard BIZIMANA, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement de la République du Burundi, a reçu en audience Son Excellence l'Ambassadeur Henry Wambuma, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kenya auprès de la République du Burundi.



Les deux personnalités ont échangé sur plusieurs

sujets d'intérêt commun visant à renforcer les excellentes relations de coopération entre le Burundi et le Kenya, notamment :

- l'état de mise en œuvre des accords et mémorandums d'entente signés lors de la dernière Commission mixte de coopération tenue à Nairobi en avril 2025 ;
- la situation réciproque des ressortissants burundais vivant au Kenya et des ressortissants kenyans résidant au Burundi ;
- la prochaine célébration de la **Mazingira Day**, prévue le 10 octobre de chaque année en République du Kenya, une journée dédiée à la protection de l'environnement et à la promotion des actions en faveur de la lutte contre le changement climatique.

À l'issue de ces échanges, le Ministre Édouard BIZIMANA a pris bonne note des différentes préoccupations soulevées et a réaffirmé son engagement à assurer un suivi approprié, en étroite concertation avec les services compétents. **(MAEIRCD)**

Audience de courtoisie entre le Secrétaire Permanent et l'Ambassadrice de l'Union Européenne



Le mardi 21 juillet 2026, le Secrétaire Permanent chargé des Affaires étrangères au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Monsieur Sophonie Nitunga, a reçu en audience l'Ambassadrice de l'Union européenne au Burundi, Madame Elisabetta Pietrobon venue lui présenter ses adieux à l'issue de son mandat.

Au cours de cette rencontre empreinte de cordialité, la diplomate européenne a exprimé sa profonde gratitude pour l'hospitalité dont elle a bénéficié depuis son arrivée au Burundi. Elle a salué la disponibilité et la collaboration exemplaire du Ministère et de son

équipe, qui ont facilité et encadré les activités de l'Union européenne dans le pays.

Madame l'Ambassadrice a souligné la qualité des relations de coopération entre le Burundi et l'Union européenne, rappelant que toutes les facilités nécessaires avaient été mises en place pour permettre à son institution de remplir efficacement ses missions. Elle a également annoncé l'arrivée prochaine de son successeur, dont l'agrément a déjà été accepté, en exprimant l'espoir qu'il sera accueilli avec le même enthousiasme et la même chaleur. Poursuivant ses propos, elle a mis en avant le potentiel extraordinaire du Burundi, capable de soutenir une dynamique de développement durable. Elle a réaffirmé l'engagement de l'Union européenne à demeurer un partenaire fiable, prêt à accompagner le pays dans ses projets structurants. Elle a aussi souhaité que soient organisées, avec son successeur, des séances de dialogue dans le cadre des consultations politiques, afin d'aborder en profondeur des sujets d'intérêt commun tels que l'attractivité des investissements, la relance économique et la préservation de la sécurité nationale. Pour elle, l'Afrique reste une priorité stratégique de l'Union européenne.

Prenant la parole, Monsieur Sophonie Nitunga a exprimé, au nom du Gouvernement du Burundi, ses vifs remerciements pour la collaboration, l'écoute et le dévouement dont l'Ambassadrice Elisabetta Pietrobon a fait preuve durant ses trois années de mission. Il a assuré que les projets en cours financés par l'Union européenne se poursuivront avec le nouveau Chef de mission, expert du Programme Global Gateway, en parfaite cohérence avec la Vision du Burundi.

Le Secrétaire Permanent a conclu en réaffirmant la volonté du Burundi de maintenir le même rythme et le même élan dans la coopération bilatérale, convaincu que les résultats seront encore plus probants. Il a assuré que le pays reste pleinement disposé à travailler en étroite collaboration avec l'Union européenne pour consolider les acquis et ouvrir de nouvelles perspectives. **(MAEIRCD)**

Célébration de la Fête Nationale de la République Arabe d'Égypte



Le jeudi 23 juillet 2026, l'Assistant du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Monsieur Adolphe BUKURU, a pris part aux cérémonies marquant la célébration de la Fête Nationale de la République Arabe d'Égypte.

L'événement s'est déroulé en présence de l'Ambassadeur de la République Arabe d'Égypte au Burundi, Madame Amira ABDELRAHIM ALI MOSTAPHA, de nombreux cadres de l'administration burundaise, des représentants du corps diplomatique accrédité à Bujumbura, des agences onusiennes, des ressortissants égyptiens vivant au Burundi ainsi que divers invités de marque.

Dans son allocution, l'Ambassadeur d'Égypte a rappelé que cette journée commémore le 74^e anniversaire de la glorieuse Révolution du 23 juillet, qui mit fin à de

longues décennies d'injustice et ouvrit la voie à une nouvelle ère de liberté et de dignité pour le peuple égyptien.



Elle a souligné que l'Égypte poursuit aujourd'hui son chemin avec force et détermination vers un avenir prospère, fondé sur la justice, l'égalité et la liberté.

Cette célébration intervient également à un moment où les relations entre l'Égypte et le Burundi connaissent un essor remarquable, caractérisé par une fraternité sincère et une coopération renforcée, fruit de la volonté et de la détermination des dirigeants des deux pays.

Le Burundi réaffirme sa reconnaissance des excellentes relations d'amitié et de fraternité qui l'unissent à l'Égypte, relations bâties sur la confiance mutuelle, le respect de la dignité et de la souveraineté, ainsi que la défense des intérêts communs. **(MAEIRCD)**

Ambassadeur du Burundi à Berlin présente ses lettres de créance



Le jeudi 23 juillet, Son Excellence Madame Annonciata Sendazirasa, Ambassadrice du Burundi accréditée en Autriche

avec résidence à Berlin a présenté les lettres de créance à l'Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), l'accréditant Représentante permanente au sein de cette organisation onusienne.

A cette occasion, un entretien a suivi avec Monsieur Gerd Müller, Directeur Général de l'ONUDI. Les deux

parties se sont convenues de renforcer le partenariat entre l'ONUDI et le Burundi à travers différents

projets avec une mission d'identification prévue prochainement. **(Ambassade du Burundi à Berlin)**

Désormais, la journée de jeudi est dédiée à l'hygiène et l'assainissement



La journée de jeudi est désormais consacrée au contrôle du respect des mesures d'hygiène et d'assainissement sur tout le territoire national, notamment les inspections, la sensibilisation et l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur à l'endroit des contrevenants annoncé, le mercredi 22 juillet 2026, par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, Monsieur Léonidas Ndaruzaniye, dans un point de presse. Malgré les efforts consentis pour la mise en œuvre de l'Ordonnance relative à l'hygiène et l'assainissement dans le pays, le constat des ministères concernés est que son application demeure insuffisante au niveau des communes, des zones, des collines ou quartiers ainsi que certains services de l'Etat, notamment ceux situés le long des principaux axes routiers. En conséquence, le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique appelle toutes les autorités administratives à tous les niveaux à renforcer immédiatement le suivi

de l'application de l'Ordonnance relative à l'hygiène et l'assainissement. Il a salué les progrès enregistrés grâce aux efforts consentis par les Ministres concernés et les Gouverneurs de province, selon l'évaluation faite par le Conseil des Ministres du 17 juillet 2026.

Dans l'objectif d'assurer un suivi rigoureux de l'application des mesures d'hygiène et d'assainissement, le Ministère en charge de la Sécurité Publique a annoncé une importante décision prise. « La journée de jeudi est désormais consacrée au contrôle du respect des mesures d'hygiène et d'assainissement. Cette journée devra être largement portée à la connaissance de la population et sera consacrée aux inspections, à la sensibilisation ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur à l'encontre des contrevenants », a laissé entendre Monsieur Ndaruzaniye. Il a ainsi appelé les services publics et privés à l'exemplarité en vue de maintenir un environnement propre et salubre particulièrement au bord des bâtiments administratifs et le long des routes nationales et provinciales.

Le Ministre a également exhorté les Burundais à considérer l'hygiène et l'assainissement comme un devoir civique et une responsabilité collective indispensable à la protection de la santé, la préservation de l'environnement et au développement durable du pays. Il a souligné que ce ministère suivra de près la mise en œuvre de ces orientations ainsi que la réalisation d'une évaluation régulière des résultats atteints. **(Le Renouveau)**

Renforcement des capacités des responsables des médias par le Conseil National de la Communication



Le Conseil National de la Communication (CNC) a

organisé à Gitega, du 21 au 22 juillet 2026, un atelier d'échange et de renforcement des capacités à l'intention des responsables des médias. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du dialogue régulier instauré entre l'organe de régulation et les responsables des médias afin d'échanger sur les questions d'intérêt commun en vue de promouvoir une communication profes-

sionnelle, responsable et respectueuse de l'éthique journalistique.

Dans son discours d'ouverture, la Présidente du Conseil National de la Communication, Madame Espérance Ndayizeye, a indiqué que cette rencontre revêt une importance capitale dans l'exercice des missions des professionnels des médias. Pour elle, le développement du numérique et de l'intelligence artificielle transforme profondément les modes de communication, de production et de diffusion de l'information, tout en créant de nouveaux défis liés à la désinformation, aux discours de haine, à la manipulation de l'opinion publique par les algorithmes ainsi qu'à la diffusion de contenus biaisés. Face à ces mutations, le journaliste doit rester au-dessus de la mêlée en conciliant l'innovation technologique avec la protection des droits fondamentaux, tout en veillant à préserver un espace numérique sûr, inclusif et respectueux de la liberté d'expression. La présidente du Conseil National de la Communication a rappelé que la responsabilité éditoriale ne constitue ni une contrainte administrative ni une forme de censure, mais plutôt un contrat de confiance entre les médias et les citoyens. Chaque information publiée, chaque image diffusée et chaque mot employé doivent être guidés par la recherche permanente de la vérité, l'exactitude des faits et la préservation de la cohésion sociale.

Au sujet de la désinformation, Madame Ndayizeye a insisté sur l'importance de la vérification des faits à l'heure où les réseaux sociaux favorisent la propagation rapide des rumeurs et de fausses informations. Elle a exhorté les responsables des médias à rejeter le sensationnalisme et à privilégier une information équilibrée,

dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies et vérifiées. S'adressant particulièrement aux directeurs de publication et de diffusion, elle a souligné qu'ils ont le devoir d'être des guides, des mentors et des conseillers pour les journalistes placés sous leur responsabilité. Ils doivent veiller à ce que les médias servent exclusivement des informations de qualité et d'intérêt public, tout en évitant la diffusion de discours de haine, de contenus susceptibles de diviser la société, de porter atteinte à la vie privée ou de propager des accusations infondées. Elle a, en outre, plaidé pour le renforcement de l'autorégulation entre pairs, estimant que la régulation ne doit intervenir qu'en dernier ressort. Selon elle, seul le respect des principes de rigueur, d'intégrité et de patriotisme permettra de bâtir un environnement médiatique sain, capable de protéger la population contre les contenus malveillants. Madame Ndayizeye a souhaité que cette rencontre et celles qui suivront constituent des cadres permanents d'échanges permettant aux professionnels des médias de partager leurs expériences, de débattre de manière constructive et de formuler des recommandations visant à renforcer le professionnalisme dans le respect des lois en vigueur.

Les travaux de l'atelier ont été enrichis par des communications sur différents thèmes dont la liberté éditoriale et de la responsabilité sociale des journalistes et sur l'environnement médiatique à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle. Ces échanges permettront aux participants d'approfondir leur réflexion sur les défis actuels auxquels font face les médias burundais et sur les bonnes pratiques à adopter pour garantir une information crédible, équilibrée et professionnelle. **(Le Renouveau)**

Les producteurs invités à conserver leur café à domicile jusqu'au début de l'opération



Le Directeur Général de l'Office pour le Développement du Café

férence de presse le mardi 21 juillet 2026, afin de présenter les modalités de collecte du café séché de la campagne caféicole 2026-2027. À l'approche de la clôture de la campagne, il a indiqué qu'une partie de la production n'a pas pu être transformée dans les stations de lavage en raison des pluies précoces. Les producteurs ont ainsi procédé au séchage du café à domicile. Selon Monsieur Uwikunda, cette production fera l'objet d'une collecte exceptionnelle qui se déroulera du 28 juillet au 28 septembre 2026.

Le Directeur Général de l'Office pour le Développement du Café a précisé que cette collecte sera exclusivement assurée par des opérateurs ayant obtenu une autorisation écrite délivrée par l'ODECA. Le prix d'achat du café

(ODECA), Monsieur Oscar Uwikunda, a animé une con-

séché a été fixé à 7 000 francs burundais le kilogramme, avec des ajustements possibles en fonction de la qualité et du mode de préparation du produit. Les lieux de collecte seront communiqués prochainement aux producteurs.

L'Office pour le Développement du Café demande aux caféiculteurs de conserver leur café à domicile jusqu'au lancement officiel de la collecte, afin d'éviter que celui-ci ne soit considéré comme issu de la

fraude. Les autorités administratives, les services de sécurité et les instances judiciaires sont appelés à renforcer la surveillance des frontières pour empêcher toute sortie illégale de café. Toute personne impliquée dans la contrebande s'expose aux sanctions prévues par la loi.

Le café saisi sera remis à l'ODECA et les recettes issues de sa commercialisation seront versées sur le compte du Trésor public. (RTNB)

Lancement de la période de soumission des candidatures, 2e cohorte de Copa du PRETE Nyunganira



Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE Nyunganira), le Gouvernement du Burundi avec l'appui de la Banque Mondiale, à travers son projet, a organisé, du 20 juillet au 14 août 2026, la deuxième cohorte du concours des plans d'affaires (Copa), une initiative visant à soutenir financièrement et techniquement les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ainsi que des coopératives.

La Coordinatrice du projet PRETE Nyunganira Madame Béatrice Nzeyimana, a précisé les critères d'éligibilité, les secteurs concernés ainsi que les opportunités offertes, notamment un appui financier compris entre dix mille et vingt mille dollars américains pour les entreprises sélectionnées. Elle a invité les bénéficiaires de toutes les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et coopératives du Burundi, formelles et informelles, de développer

leurs activités dans les secteurs cibles. Elle a présenté les personnes éligibles à candidater au Copa. Ces personnes doivent être tout entrepreneur burundais ou réfugié vivant au Burundi, les MPME formelles (enregistrées) ou informelles, un projet dans des secteurs cibles, les femmes entrepreneures, les réfugiés porteurs de projets (20% en présélection, 6,6% lauréats), groupes vulnérables : jeunes, veuves, Batwa, et les personnes vivant avec un handicap. Elle a également indiqué que ces entreprises doivent avoir un an d'existence et plus à la date de dépôt, avoir cent employés au maximum, avoir aussi le statut légal c'est-à-dire les micros, petites et moyennes entreprises ou coopérative formelle (Registre de commerce, Anacoop,) ou numéro d'identification fiscale (NIF) ou pour l'informel, attestation de reconnaissance communale/zonale (a une durée de vie d'au moins un an révolu à la date de candidature). Madame Nzeyimana a aussi signalé que la localisation de ces entreprises est sur l'ensemble du territoire burundais.

Monsieur Cédric Nizigire qui a représenté le Directeur Général de l'Agence de Développement du Burundi (ADB) a indiqué que cette deuxième cohorte est plus ambitieuse, mieux outillée, et plus proche d'eux. Elle vise à présélectionner 1015 micros, petites, et moyennes entreprises formelles comme informelles, dont cinquante pourcents dirigés par les femmes et vingt pourcents par des réfugiés. Il a aussi précisé que ces entreprises seront formées gratuitement au montage d'un plan d'affaires et à la gestion d'une micro entreprise. Elle sélectionnera ensuite 430 lauréats, dont la moitié dirigées par des femmes, qui recevront la subvention et seront accompagnées jusqu'à la mise en œuvre effective de leurs plans d'affaires, y compris sur les enjeux d'adaptation et de résilience climatique. (Le Renouveau)

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Regionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi